

# Justice, Générations futures et Environnement

7 FÉVRIER 2024

8h30 - 17h00

Conseil constitutionnel, Paris, France

La notion de « générations futures » est de plus en plus mobilisée devant les juridictions nationales, régionales et internationales. Bien que les domaines concernés par cette notion soient multiples – bioéthique, patrimoine culturel, dettes souveraines –, elle est principalement invoquée dans les contentieux climatiques et environnementaux comme le montre l'étude « Droit(s) des générations futures » réalisée par l'*Institut des études et de la recherche sur le droit et la justice (IERDJ)* en avril 2023.

La Réunion internationale « Justice, générations futures et environnement » se tient à huis clos à Paris le 7 février 2024, dans les locaux du Conseil constitutionnel à l'initiative du Conseil constitutionnel et de l'IERDJ. Elle rassemble des juges réputés de tous systèmes juridiques, de tous niveaux – national, régional et international –, et de tous ordres – constitutionnel, administratif et judiciaire afin de croiser les expériences et d'approfondir les enjeux et la portée concrète de la notion de « générations futures ». Les conclusions pourront notamment contribuer aux discussions en vue de l'adoption de la « Déclaration sur les générations futures » discutée lors du Sommet de l'avenir organisé par le Secrétaire général des Nations Unies Antonio Guterres à New York en septembre 2024.



• 8h30 **Accueil**

• 9h00-9h30 **INTRODUCTION**

**Laurent FABIUS**, Président du Conseil constitutionnel, France

**Miguel de SERPA SOARES**, Secrétaire général adjoint aux affaires juridiques et Conseiller juridique des Nations Unies

• 9h30 - 10h30 **GRANDS TÉMOINS**

Les « Grands Témoins » dresseront un panorama des enjeux environnementaux pour les générations présentes et futures du point de vue de la philosophie, des données scientifiques et de la société civile.

**Intervenants :**

**Souleymane Bachir DIAGNE**, Philosophe, Professeur à l'université de Columbia (États-Unis)

**Fatih BIROL**, Directeur exécutif de l'Agence internationale de l'énergie

**Vanessa NAKATE**, Fondatrice de *Youth for Future Africa* et *Rise Up Movement*

**Jim SKEA**, Président du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)

**Modératrice :**

**Sonya DJEMNI-WAGNER**, Avocate générale à la Cour de cassation, France

• 10h30-10h45 **Pause**

• 10h45-12h15 **PREMIÈRE TABLE RONDE**

**L'ACCÈS AU JUGE POUR LA DÉFENSE DES GÉNÉRATIONS FUTURES**

Cette table ronde vise à évaluer **l'effectivité de l'accès au juge** dans le traitement des questions relatives aux générations futures en matière d'environnement et dans une perspective comparée.

Trois thèmes seront plus spécialement abordés :

- **la compétence du juge** pour connaître des actions introduites au soutien des intérêts des générations futures ; une thématique qui invite à envisager la question de **la légitimité du juge** à examiner des demandes dans un domaine juridique à la frontière du champ politique. Il s'agira également de déterminer quels sont **les juges compétents eu égard à la nature des contentieux** – *ratione materiae* – et à leur localisation – *ratione loci* –, selon les systèmes et espaces juridiques nationaux, régionaux (CJUE, CEDH, CIDH, etc.) et internationaux (CIJ, CPI) ;
- **l'intérêt à agir** dans le domaine de la justice environnementale ;
- **l'articulation des procédures de justice entre ordre national et supranational.**

### **Intervenants :**

**Luis Roberto BARROSO**, Président, Tribunal Suprême Fédéral du Brésil

**Siofra O'LEARY**, Présidente, Cour européenne des droits de l'homme

**Richard WAGNER**, Juge en chef, Cour suprême du Canada

**Linping YANG**, Vice-présidente environnement, Cour populaire suprême de la République populaire de Chine

### **Modératrice :**

**Daniela SALAZAR MARIN**, Juge, Cour constitutionnelle d'Equateur

### ***Discussion avec l'ensemble des participants***

#### • 12h15-13h15 **Cocktail déjeunatoire**

Conseil constitutionnel

#### • 13h15-14h00 **KARIM A. A. KHAN KC, PROCUREUR, COUR PÉNALE INTERNATIONALE (CPI)**

Présentation de **Karim A. A. KHAN KC** sur « Les crimes environnementaux en droit international : la contribution de la CPI dans la prévention du dommage environnemental illicite ».

### ***Discussion avec l'ensemble des participants***

#### • 14h00-15h15 **DEUXIÈME TABLE RONDE :**

### ***LES FONDEMENTS DE LA PROTECTION DES GÉNÉRATIONS FUTURES***

Cette table ronde vise à **identifier les fondements et les outils juridiques à la disposition des juges** qui permettent d'appréhender les intérêts des générations futures dans les différentes branches du droit. Elle sera l'occasion de **déterminer les spécificités de chaque base juridique** – droits fondamentaux inscrits dans les Constitutions ou les Conventions supranationales, normes de polices spéciales de l'environnement, droit civil (biens, contrats, responsabilité), pénal, etc. – et d'**évaluer leur intérêt respectif**.

### **Intervenants :**

**Antonio H. BENJAMIN**, Juge, Haute cour nationale du Brésil

**Eduardo FERRER MAC-GREGOR POISOT**, Juge, Président honoraire, Cour interaméricaine des droits de l'homme

**Dineke de GROOT**, Présidente, Cour suprême des Pays-Bas

**Stephan HARBARTH**, Président, Cour constitutionnelle fédérale d'Allemagne

**Maria Filomena SINGH**, Juge associée, Cour suprême des Philippines

### **Modérateur :**

**Mattias GUYOMAR**, Juge, Cour européenne des droits de l'homme

### ***Discussion avec l'ensemble des participants***

• 15h15– 15h30 **Pause**

• 15h30-16h45 **TROISIÈME TABLE RONDE :**  
**LA MISE EN ŒUVRE DES DÉCISIONS DE JUSTICE CONCERNANT**  
**LES GÉNÉRATIONS FUTURES**

L'enjeu de cette table ronde est d'**identifier et d'évaluer les instruments juridiques disponibles pour une mise en œuvre concrète des décisions** prenant en compte l'intérêt des générations futures.

Les échanges porteront notamment sur :

- les **procédures contentieuses d'urgence** mobilisées pour répondre à l'utilité d'agir rapidement sur la cause du risque environnemental ;
- les **outils de mise en œuvre concrète de la justice environnementale à l'égard des générations futures** : injonctions de cesser tel ou tel comportement, de modifier ou d'adopter des mesures concrètes ; compliance ; planification ; astreintes ; réparation des préjudices actuels et futurs ; provisionnement de fonds ; sanctions pénales... ;
- les **mécanismes de suivi de l'exécution des décisions et l'articulation des décisions rendues à différents niveaux.**

**Intervenants :**

**Martha K. KOOME**, Présidente, Cour suprême du Kenya

**Luc LAVRYSEN**, Président, Cour constitutionnelle de Belgique

**Koen LENAERTS**, Président, Cour de justice de l'Union européenne

**Ricardo LORENZETTI**, Juge, Cour suprême de la justice de la Nation, Argentine

**Modérateur :**

**Fabien RAYNAUD**, Président de section adjoint, Conseil d'État, France

**Discussion avec l'ensemble des participants**

• 16h45-17h00 **CONCLUSION**

**Laurent FABIUS**, Président du Conseil constitutionnel, France

*Liste des participants ci-jointe*